Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 34 (1896)
Heft: 35

Artikel: Onna remotcha
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-195707

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MONSIEUR. — Je t'en conjure, tais-toi; on rit de nous.

MADAME. — Je ne resterai pas un instant de plus. Je veux aller immédiatement réclamer nos seize francs. — Ils déduiront un acte, s'ils en ont l'audace. — Les théâtres devraient être payés comme les fiacres... à l'heure... On solderait en sortant ce qu'on aurait consommé... on ne serait pas ainsi obligé d'avaler toute la dose pour rentrer dans son argent. (*Regardant une dernière fois la scène.*) Tiens, ils embrassent tous la comtesse, quelle horreur!

MONSIEUR. — Mais puisqu'elle retrouve ses cinq frères perdus!

MADAME. — Jamais on ne perd cinq frères d'un seul coup... Elle les appelle ses frères par un reste de pudeur...

MONSIEUR. — Si tu avais bien saisi l'intrigue, tu aurais compris que...

MADAME. — Alors, je ne suis donc qu'une buse?

MONSIEUR. — Je ne dis pas cela, mais...

MADAME. — Je n'entendrai pas plus longtemps cette pièce... Je veux sortir.

MONSIEUR. — Attends le baisser du rideau.

MADAME. — Jamais!

MONSIEUR. — Nous ne pouvons déranger tout le monde.

MADAME. — Si vous refusez de me faire place, je piétine sur les genoux du public.

MONSIEUR. — Un peu de patience.

MADAME. Oh! les nerfs!

Elle tombe dans une attaque de nerfs. — Elle est emportée par son mari et par un voisin, officieux et inconnu, jusqu'à une voiture.

L'INCONNU, *en quittant Duflost.* — Monsieur, si vous aviez besoin de mes bons soins pour votre dame, voici ma carte.

DUFLOST, *lisant:* BRAS DE FER, DOMPTEUR DE BÊTES FÉROCES. Eugène CHAVETTE.

Toast à Victor Hugo.

Rolle, le 25 août 1896.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu avec grand plaisir, dans votre numéro de samedi dernier, les vers dédiés aux dames de Lausanne par le célèbre improvisateur français, Eugène Pradel, lors de son passage dans votre ville, en 1844. Ils m'ont rappelé une charmante improvisation de M. Marc-Monnier, qui se trouve dans un joli volume publié par les soins des vieux bellettriens genevois, à l'occasion de l'inauguration du buste érigé, dans l'Université de Genève, à la mémoire du spirituel poète, le 25 février 1888.

Les amis de M. Marc-Monnier ont eu l'heureuse idée de réunir dans ces pages les chansons et improvisations de Marc-Monnier, étudiant, et dans lesquelles il a, pour ainsi dire, incarné « l'esprit bellettrien, » mais qu'il n'eût jamais l'intention de livrer à la publicité.

L'improvisation, dont j'ai le plaisir de vous envoyer le texte, date de l'automne de 1883. Victor Hugo, qui faisait alors un séjour à l'Hôtel Byron, alla dîner chez M. Paul Ceresole, ancien président de la Confédération, à l'Avant-Poste. M. et Mme Edouard Lockroy, Jeanne et George Hugo, Marc-Monnier, Eugène Rambert et Alfred Ceresole étaient de la partie.

Au dessert, M. Paul Ceresole demanda à M. Marc-Monnier un toast en vers.

— Maître, veuillez me donner des rimes en *go*, dit Monnier.

— *Indigo, Chicago, lombago,* répond Victor Hugo en riant.

Et Monnier partit aussitôt:

Moi, parler! — Que ne suis-je à Rolle,
Au Havre, à Londres, à Chicago,
Retenu par un lombago!
Dieu!... Quel affeux tour de Iago!
A toi, cher ami Ceresole,
A toi, maître de la parole,
Faut-il donc un *alter ego?*

Mon cher, ton ordre me désole:
Quel effroyable vertigo!
Moi, monter au ciel indigo,
Dans la nue où l'aigle s'isole!
Moi! transformer en virago
Mon humble muse en camisole!
Est-ce moi qui, chez Ceresole,
Doit célébrer Victor Hugo?

Non, je ferais mieux de me taire,
Ici, c'est Jean-Jaques, Voltaire,
Byron, dont vous hantez l'hôtel,
C'est toute la phalange élue
De vos pairs, ô maître immortel,
Qui vous accueille et vous salue!

22 septembre 1883.

Espérant que ce charmant trait d'esprit, ce spirituel à-propos du poète genevois, égaiera un instant vos lecteurs, je vous prie, monsieur, d'agréer les bien sincères salutations de votre vieil abonné. P. P.

Onna remotcha.

C'étâi dein on hôtet iô n'iavâi què dâi dzeins dè sorta et bin éduquâ, qu'étiont à dinâ et que dévezâvont dâo leingâzo. On monsu allemand que volliâvè bragâ lo tallematsadzo, preteindâi que c'étâi lo pe biau dévesa dâo monde, lo pe dâo et lo pe galé et que Adan et Eve, sa pernetta, aviont dû, po sû, déveza ein allemand dein lo paradis.

Adon, on Français, que sè trovâvè quie et à quoui cein démedzivè dè lo remotsi, lâi fâ: « Binsu que dévezâvont ein allemand; et l'est justameint po cein que lo bon Dieu lè z'a accouliâi frou. »

Lo tutche a z'u lo subliet copâ et n'a pas repipâ lo mot.

Un vieux manuscrit. — Nous extrayons d'un mémorial de famille, datant de la fin du XVIIIe siècle, les notes suivantes, que nous reproduisons textuellement:

« Le 25 janvier 1797, j'ai engagé un garcon de Vernaia pour 5 écut et 10 batz et lui faire deux pair de soulié 2 culote 2 chemise et le tout a billié pour une année.

» Le 5 novembre 1797, j'ai rengagé le fils au sieur David Junau de Vernaya pour une année depuis Noëlle à noël pour 8 ecut en argent et le tout a billié depuis les pieds à la tête pour l'année « 1798. »

* * *

» Le 11 janvier 1794 je suis aller à la cure avec Abram Apothéloz pour porter les annonces à ma sœur, pour être publiée le 12 janvier par monsieur le ministre du Plan.

» Le 7 février 1794 monsieur le ministre du Plan les a épousez en sonnant midi.

» Le 26 octobre 1794 ma sœur a accouché d'une fille et le 2 novembre elle a été batisée par monsieur Duplan, elle a us pour parin mon oncle Jean-François Taillefer de Novalle et moi Jean-Louis Perdrisat et pour marraine la Lisette a Apothéloz, elle a été batisée Jeanne-Luise. »

Origine de la régie des tabacs en France. — Une seule fois, Napoléon Ier essaya de fumer. L'ambassadeur persan, qui était alors à Paris, lui avait fait présent d'une magnifique pipe de son pays. Par déférence et un peu par curiosité, Napoléon voulut lui faire honneur. On alluma la pipe au long tube, et voilà Sa Majesté qui aspire de toute la force de ses poumons. Il y gagna une forte nausée et, d'un coup de pied terrible, il envoya à tous les diables cet engin de l'enfer.

— C'est bien là, cria-t-il encore tout pâle de ce mal de cœur qui, pour tout fumeur, est une sorte de tribut d'apprentissage, c'est bien là, ma foi, une véritable invention de l'Orient, patrie du lourd sommeil et de la fainéantise! Je ne conçois pas comment, en France, pays d'ardeur et d'action, on prend l'habitude de tuer son temps et de détruire sa santé avec cette horrible machine d'énervement et d'oisiveté. Eh parbleu! une bonne loi m'en fera justice!

Le 29 novembre 1810, cette loi paraissait.

— Il y a là, dit l'empereur, l'espoir d'un revenu de 80 millions.

Aujourd'hui, ce revenu s'élève annuellement à plus de 300 millons de francs.

Recette pour le blanchissage du linge. — La brosse de chiendent et le chlore sont les deux fléaux du linge. — Voulez-vous, aimables lectrices, obtenir une lessive qui, tout en conservant le linge, lui donne une blancheur éclatante? Si oui, voici comment il faut opérer:

Faites dissoudre à chaud, dans 50 litres d'eau de rivière, un kilogramme de savon; quand la dissolution est complète, retirez du feu et ajoutez 15 grammes d'essence de térébenthine et 30 grammes d'alcali volatil (ammoniaque liquide). Remuez ce mélange avec une baguette pendant quelques minutes et versez-le encore chaud sur le linge à lessiver.

Couvrez avec une toile le baquet dans lequel vous avez mis le linge et laissez le tout tremper pendant six heures. Au bout de ce temps, frottez le linge entre les doigts, lavez-le ensuite à grande eau, il sera alors d'une blancheur parfaite.

Plantes d'appartement. — Les plantes d'appartement coûtent fort cher et on est désireux de leur donner autant de vigueur et de durée que possible.

On obtient ce résultat en déposant, de temps à autre, au pied de ces plantes, une pincée d'un mélange formé de deux parties de salpêtre et d'une partie de superphosphate de chaux, puis en arrosant légèrement.

Les plantes feuillues se trouvent tout particulièrement bien de ce régal chimique.

Solution du problème du 15 août: Deux femmes passeront d'abord, puis l'une ayant ramené le bateau, repassera avec la troisième femme. Ensuite l'une des trois femmes ramènera le bateau, et descendant à terre, laissera passer les deux hommes dont les deux femmes sont de l'autre côté. Alors un des hommes ramènera le bateau avec sa femme, et la mettant à terre, il prendra le troisième homme et repassera avec lui. Enfin la femme qui se trouve passée entrera dans le bateau, et ira chercher en deux fois les deux autres femmes. — Ont répondu juste: MM. René Neeser, à la Chaux-de-Fonds; E. Bastian, à Forel; J. Ogis, à Lonay; H. Guilloud, à Avenches. — La prime est échue à M. Ogis.

Boutades.

Chez le parfumeur:

LE CLIENT, *très chauve.* — Douze francs ce petit flacon de teinture?... C'est cher!

LE COMMIS, *insinuant.* — Oh! monsieur en aura pour longtemps... Il lui reste si peu de cheveux.

X... est peintre d'animaux.

Mais son talent ne s'impose pas encore, et il vend peu ses tableaux.

— Hélas! disait-il à un ami, je fais des chiens qui ne rapportent pas!

Ayant à défendre un individu accusé d'avoir fabriqué de fausses pièces d'argent, un avocat plaide avec tant d'éloquente et communicative conviction, qu'il enlève haut la main l'acquittement de son client.

Tandis que celui-ci se confond en remerciements, le maître de la parole lui glisse discrètement à l'oreille:

— Pour mes honoraires, vous voudrez bien, n'est-ce pas, me les payer en or?...

Le professeur. — Veuillez me donner la définition du cercle.

L'élève. — Le cercle est une figure géométrique qui est ronde à ses quatre coins.

L. MONNET.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.